



LA NEWSLETTER DU FRET

L'univers du transport par

Supply Chain
MAGAZINE

Lancement en partenariat avec **bp2r**
GREAT SMART MOVES

Conseil en performance transport
Audit des factures transport



N° 14

28 novembre 2016

AGENDA

NOVEMBRE

MOST Motorways of the Sea Training
Du samedi 26 au mardi 29

Formation au transport multimodal et autoroutes de la mer sur un bateau de Barcelone à Rome-Civitavecchia

POLLUTEC

Du mardi 29 au vendredi 2 décembre,

27^e édition du salon consacré aux technologies innovantes pour l'environnement avec un focus sur la ville durable et la restauration de sites naturels en emprise routière
Lyon Eurexpo

Transport Security Expo

Mercredi 30 et jeudi 1^{er} décembre
Salon consacré à la sécurité dans les transports, Londres

DÉCEMBRE

Conseil des ministres européens du transport
Jeudi 1^{er}

La Nuit du Shortsea
Mercredi 7
Cité de la céramique, Paris

World Class Logistics
Mardi 13
Salon de la logistique internationale, Paris
Cœur Défense



Canal Seine Nord L'Ile de France confirme sa contribution

SOMMAIRE

Canal Seine Nord : le budget de l'Ile-de-France arrêté

Bouchons : Péresse contre Hidalgo

Fusion Hapag Lloyd and the United Arab Shipping Company (UASC)

C'est aujourd'hui, à 18:30, que le financement du projet Canal Seine Nord doit être finalisé au cours d'une réunion entre le secrétaire d'Etat, Alain Vidalies, et les collectivités locales. Exercice pas évident puisque les 4,5 Mdd'€ initialement prévus ne sont peut-être pas la somme définitive à pourvoir. Et l'heure n'est pas à la générosité démesurée de la part des régions. Jeudi dernier, la région Ile-de-France a annoncé sa contribution à hauteur de 110 M€ : moitié moins que ce qui avait été prévu par le prédécesseur de la présidente Valérie Pécresse, Jean-Paul Huchon, qui était encore récemment attendu par le secrétaire d'Etat aux Transports. Pour rappel, les Hauts de France contribuent à hauteur de 302 M€. Ce qui n'a pas empêché l'Ile-de-France de communiquer largement autour, entre autres, d'un Grand Paris fluvial. « Le Canal Seine Nord constituera l'armature régionale du transport de marchandises, du port de Dunkerque au Bassin parisien, avec les plates-formes logistiques existantes ou en projet, de Dourges, Marquion, Péronne, Nesle, Noyon et Longueuil Sainte Marie », indique le communiqué de la région qui ajoute : « le projet...en luttant contre la congestion routière s'inscrit pleinement dans la logique du plan régional pour la qualité de l'air lancé en septembre dernier par la région ». SLG



100 bennes à fond mouvant disponibles à la location



SOMMAIRE

Ecotaxe : Un Phénix définitivement mort ?

Fret aérien : la dématérialisation avance

Commissionnaires et compagnies aériennes reviennent leur relation

Stoneridge : connaître la situation du chauffeur en temps réel

L'info décalée
Vous avez dit Pic ?



Voies sur berges fermées L'Ile-de-France dépose un recours

Sous la pression des départements limitrophes, atteints par la fermeture des voies sur berges rive droite à Paris, la région a déposé un recours auprès du Tribunal administratif pour en demander la réouverture, jeudi dernier. « La décision adoptée par le conseil de Paris constitue une mesure unilatérale et non concertée, dont les conséquences négatives ont été insuffisamment analysées, incorrectement présentées au public concerné et nullement compensées », indique la région dans le courrier adressé au tribunal. Elle rappelle le rapport du comité régional d'évaluation sur la hausse des embouteillages (voir NLF n° 9) ainsi que le rapport sur des solutions de « piétonnisation douce » que l'IAU (Institut d'aménagement et d'urbanisme) doit lui remettre fin janvier 2017. SLG

Photo : ©Xavier Bouaillon/Flickr



Fusion Oui de l'UE à l'ensemble Hapag Lloyd + UASC

La Commission européenne a autorisé le rachat de la compagnie United Arab Shipping Company (UASC) établie au Moyen Orient par la société allemande Hapag Lloyd. L'opération lui avait été notifiée le 3 octobre dernier mais la Commission avait émis des réserves par rapport à la préservation de la concurrence, notamment sur les trafics entre Amérique du Nord et Europe du Nord. En effet, le lien que chacune des sociétés entretient avec des consortiums et des alliances internationales posait problème.





UASC a donc consenti à quitter le consortium NEU1. Cette condition prévoit une période transitoire pendant laquelle un mandataire chargé du contrôle veillera à éviter l'échange d'informations anti-concurrentielles entre NEU1

et la nouvelle entité. Par ailleurs, Hapag Lloyd a assuré que le rachat n'entraînera pas de hausses de prix pour ce qui est des routes entre l'Europe du Nord et l'Amérique du Nord.

Le nouvel ensemble réunira la flotte de 170 porte-conteneurs de Hapag Lloyd et les 55 que détient UASC. Il est estimé à presque 8 Md \$. En 2017, la nouvelle entité devrait rejoindre The Alliance (voir NLF n°5). **SLG**

(photo : « commissaire Vestager » ;

Photo : **Margrethe Vestager**, Commissaire européenne à la concurrence

LA NEWSLETTER DU FRET vous intéresse ! Pour la recevoir régulièrement : INSCRIVEZ-VOUS



Ecotaxe

Un Phénix définitivement mort ?

L'écotaxe est-elle définitivement morte et enterrée, ou peut-elle renaître de ses cendres, sous une autre forme (nationale ou régionale), ou sous une autre appellation ? C'est une question qui se pose légitimement, quand on entend Alain Vidalies déclarer récemment au Sénat, dans le cadre d'un débat sur l'avenir du transport ferroviaire en France : « *L'Affût est dans une situation où il nous faudra des ressources supplémentaires dans les années qui arrivent, de l'ordre de 800 millions de plus (...) si on veut financer l'ensemble des infrastructures qui ont été programmées* ». Ces 800 M€ correspondent aux recettes de l'écotaxe, abandonnée il y a deux ans par le gouvernement. Même si, localement, Xavier Bertrand, Président de la région Hauts-de-France, déclarait le 24 novembre au sujet du financement du canal Seine-Nord « *J'entends parler ici et là d'une taxe sur les poids lourds. Ça ne sera pas « non », mais « niet ». N'oublions pas que François Fillon, en qui certains, avec un sens évident de l'anticipation, voient le vainqueur des Présidentielles en mai prochain, disait en 2013 « assumer l'écotaxe, une des décisions unanimes du Grenelle de l'environnement* ». L'OTRE est bien consciente de la possible exhumation de la taxe poids-lourds.

Pour preuve, la phrase finale de sa lettre d'information du 24 novembre dernier : « *Il serait imprudent ou illusoire de ne pas croire à une forme de résurrection...* » ! **NB**

La phrase

« *Il serait imprudent ou illusoire de ne pas croire à une forme de résurrection... !* »
[de l'écotaxe, NDR].

C'est l'inquiétude exprimée par les dirigeants de l'OTRE dans leur newsletter du 24 novembre dernier.



Dématérialisation

Améliorer la compétitivité des aéroports français

De nombreux travaux collaboratifs autour de la compétitivité des aéroports français concernent, entre autres, les organisations représentatives des compagnies aériennes et des commissionnaires de transport internationaux (représentés en France par TLF Overseas). Cette branche de la fédération professionnelle travaille sur la dématérialisation des documents de transport de concert avec Air France. Elle a lancé un groupe de travail ce mois-ci avec Air France Cargo et l'AUTF. Après la lettre de transport aérien (LTA), dématérialisée depuis quelques années déjà, les travaux se poursuivent sur la digitalisation des process relatifs aux documents de sûreté et aux matières dangereuses. Cet effort est mené de concert avec les Douanes et le CIN (Cargo Information Network), cargo community system aérien français. « *A terme, il s'agit d'avoir les mêmes process autour d'un outil commun à l'ensemble de la chaîne qu'est le CIN, réceptionnant et transmettant toutes les données utiles en matière de sûreté/sécurité, de traçabilité logistique et de formalités douanières pour l'importation (ICS) et l'exportation (ECS)* » explique Florent Noblet, en charge des questions liées au fret aérien au sein de TLF Overseas et représentant des commissionnaires français au sein de FIATA. Et le même de poursuivre : « *le grand défi pour la chaîne logistique est l'évaluation en amont des risques prévue par les programmes en cours de définition entre les douanes américaines et européennes. Il s'agit des deux programmes ACAS (US) et PLACI (UE) qui prévoient l'obligation pour les opérateurs de renseigner 8 items de sûreté/sécurité tels que nom et adresse réelle de l'expéditeur et du destinataire, le poids/volume de la marchandise, les codes de nomenclature douanière, les données du manifeste de vol (indiquant tout ce que le vol transporte en termes de marchandises)* ». Ces informations, qui devront être transmises aux automates de sûreté douaniers avant le chargement de la marchandise à bord de l'avion, concernent l'ensemble de la chaîne logistique. Autant dire que le facteur temps est le vrai enjeu dans l'affaire, surtout à l'ère du e-commerce. « *On doit travailler ensemble sur le sujet : commissionnaires de transport, compagnies aériennes, chargeurs, agents de handling, aéroports, Douane et Aviation Civile* », estime Florent Noblet. La fédération planche d'ailleurs sur la refondation d'une organisation française interprofessionnelle du fret aérien pour 2017 réunissant tous les acteurs de la chaîne. **SLG**



Le chiffre



Commissionnaires de transport Pour un rapport plus équilibré avec les compagnies aériennes

110 M€.

C'est
la contribution
de la région
Île-de-France
au financement
du canal
Seine-Nord,
a indiqué
sur son site
le jeudi
24 novembre
la région
Île-de-France.



L'accord signé en octobre dernier, le « IATA-FIATA Air Cargo Program – IFACP » est un pas très important pour la normalisation des relations entre commissionnaires de transport et compagnies aériennes. Les premiers sont enfin reconnus comme clients des secondes et cela était un préalable pour des relations plus constructives. Ce nouvel accord prévoit notamment une nouvelle gouvernance et des travaux communs sur les process de facturation entre compagnies et leurs clients commissionnaires au travers du système CASS, mais aussi sur les questions de sûreté et de sécurité, le développement du e-commerce, le programme efreight, l'amélioration de la productivité... Ce champ est assez vaste et couvre des problématiques aussi diverses que le transport des batteries au lithium, la menace terroriste, notamment à travers les nouveaux programmes d'évaluation du risque du fret aérien demandés par les autorités américaines, canadiennes et européennes (voir article ci-dessus). Cet accord prendra deux ans pour être opérationnel. « Nous avons le squelette. Il reste la chair à mettre autour », commente Florent Noblet, en charge des questions de fret aérien chez TLF Overseas. L'un des volets de cette nouvelle relation est l'outil de suivi et de gestions des facturations entre les compagnies aériennes et les commissionnaires. Il s'agit de CASSLink, adossé au système CASS, sorte de guichet unique international qui centralise tous les paiements entre les deux catégories d'opérateurs. Le 17 novembre dernier, TLF Overseas a justement participé à une réunion sur l'évolution de cet outil. L'organisation française fait valoir auprès de IATA une série de propositions visant à améliorer le fonctionnement de l'outil CASSLink, ainsi qu'une plus grande rigueur, transparence et rapidité de la part des compagnies aériennes dans le traitement des facturations vis-à-vis de leurs clients transitaires. **SLG**

Photo : **Florent Noblet**, en charge des questions de fret aérien chez TLF Overseas



Stoneridge La situation du chauffeur en temps réel

Pour améliorer l'accès aux données sociales, que l'on soit chef d'entreprise ou force de contrôle, Stoneridge a fait évoluer son appareil d'enregistrement et d'analyse des données carte chauffeur et des chronotachygraphes. Le nouveau boîtier Digifobpro télécharge les données – temps d'activité, de travail, de repos et de disponibilité, ainsi que les infractions – beaucoup plus rapidement et elles peuvent être lues directement et immédiatement sur son écran. Equipé du Bluetooth, du wifi et d'un rétroéclairage, l'appareil bénéficie d'une autonomie de 20 heures et d'une mémoire 1 Gb. Les informations recueillies peuvent ensuite être transférées facilement sur un ordinateur pour être sauvegardées, l'utilisateur pouvant sélectionner les données qui l'intéressent. Une connexion à un smartphone Android qui facilitera le partage des données sera prochainement disponible. **NB**



L'INFO DÉCALÉE

Vous avez dit PIC ?

Ça y est. Tout le monde s'y met. C'est la déferlante des enquêtes, baromètres et autres sondages sur le casse-tête ultime pour le Père Noël. Le Père Noël qui, soit dit en passant, n'a peur de rien et surtout pas du PIC ! Le pic de commandes, d'achats, de livraisons et, aussi de retours qu'engendre cette frénétique période de fin d'année. Période qui, comme si cela ne suffisait pas, a été boostée par le Black Friday. DPD Groupe, filiale de La Poste et Kantar-TNS y sont allés aussi de leur enquête sur la « bulle » de Noël. Menée dans 21 pays européens, elle nous apprend que 79% des e-acheteurs, comme leur nom l'indique, commanderont sur internet leurs cadeaux de Noël. Les plus dépensiers seront les Irlandais, qui prévoient un budget moyen de 350€, suivis par les Anglais (295 €) et les Suisses (284 €). Les Français ont prévu une dépense de 233 €, selon cette étude. L'engouement des pays du Sud et de l'Est se traduit par une hausse de la dépense proche de 30% pour les plus gourmands. A l'Ouest, les 18-24 ans seront les plus actifs sur la toile. Pour tous, la livraison à domicile garde la préférence. L'étude ne précise pas si, dans le respect des traditions, les livraisons doivent se faire dans le conduit de la cheminée. **SLG**



Silvia Le Goff
Rédactrice en chef adjointe
Tél : 01 80 91 56 33
silvia.legoff@scmag.fr



Nathalie Bier
Rédactrice
Tél. 01 43 76 64 53
nathalie.bier@scmag.fr



Karine Dino
Attachée commerciale
Tél. 01 48 93 26 87
karine.dino@scmag.fr

Faites profiter de vos « scoops » écrivez à la rédaction.

Cette Newsletter touche quotidiennement 20.000 lecteurs.

Son but est d'apporter une information rapide et synthétique à l'ensemble de la communauté.